



GUIDE TECHNIQUE 2018

GUIDE TECHNIQUE

RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE



Article 1. ORGANISATION

La quatrième édition du Critérium National est organisée le samedi 08 septembre 2018 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de Cyclisme Canada (CC) sauf pour les points précisés dans ce règlement de l'épreuve. Pour tout ce qui n'est pas prévu ci-après, il est renvoyé au règlement UCI du sport cycliste.

Circuit de 1,5 km

Catégorie Homme Maitre:	20 tours soit 30 km	Départ 15h30
Catégories Femme Sénior et Maitre:	15 tours soit 22,5 km	Départ 16h15
Catégorie Homme Sénior:	25 tours soit 37,5 km	Départ 17h00

Article 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est de type Critérium et sanctionnée au niveau national. Elle est inscrite au calendrier de CC. Le classement final est déterminé par le nombre de tours parcourus en premier lieu, et par l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée au dernier tour en second lieu. Les cinq premiers coureurs au classement final se verront remettre des primes ainsi que les trois premiers coureurs lors de chacun des sprints intermédiaires qui auront lieu tous les cinq tours. Les trois premiers coureurs juniors au classement final se verront remettre une prime.

Article 3. PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Le Critérium National est une épreuve réservée aux coureurs hommes et femmes, détenteurs d'une licence UCI. Elle s'adresse aux catégories Maitre et Sénior. Cette dernière étant ouverte à la catégorie Junior. Aucun surclassement ne sera autorisé.

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE VIA LE LIEN DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT GPCQM.CA

Inscriptions ouvertes jusqu'au 6 septembre. Après cette date, il se peut que les demandes d'inscriptions soient refusées.

TARIF (Taxes en sus)

Junior 40\$ Sénior et Maitre 50\$

Article 4. CONFIRMATION DES PARTANTS ET REMISE DES DOSSARDS

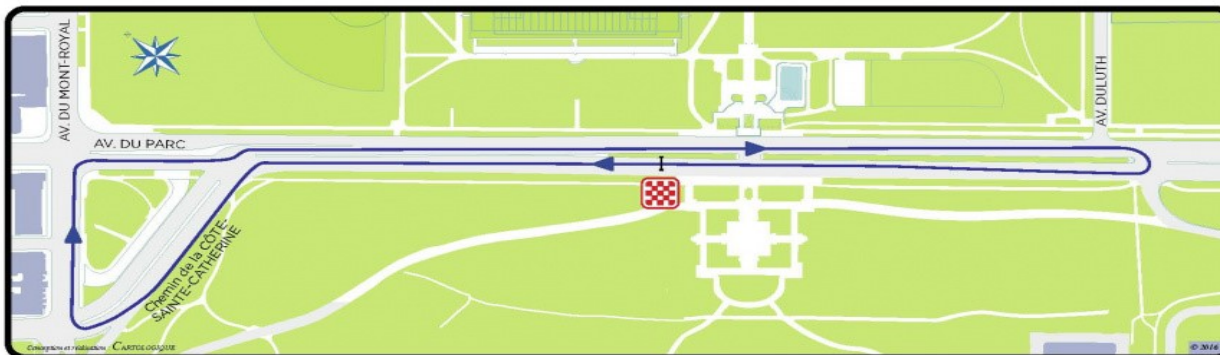
Tous les participants devront signer le registre de confirmation entre 60 minutes et 15 minutes avant le départ à la tente organisation située à la ligne Départ/Arrivée. Les dossards leur seront remis lors de la signature et devront être apposés de chaque côté du maillot.

GUIDE TECHNIQUE

RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE



PARCOURS CRITÉRIUM NATIONAL



GUIDE TECHNIQUE

RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE



Article 5. PROTOCOLE ET BOURSES

DÉPART

Un sas départ sera mis en place pour les 20 premiers coureurs au classement UCI en date de l'événement ainsi que le Champion Canadien du Critérium en titre.

ARRIVÉE

Après l'arrivée, les coureurs lauréats des différents classements ont l'obligation de se prêter en priorité aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent et cela en tenue de course.

TABLEAU DES BOURSES

COURSE POSITION	HOMMES Maitre	FEMMES Junior, sénior, maitre	HOMMES Junior, sénior	CLASSEMENT Junior	SPRINTS INTERMÉDIAIRES
1 ^{ère}	300\$	800\$	800\$	400\$	100\$
2 ^{ème}	250\$	600\$	600\$	300\$	75\$
3 ^{ème}	200\$	500\$	500\$	200\$	50\$
4 ^{ème}	150\$	400\$	400\$		
5 ^{ème}	100\$	300\$	300\$		

TOTAL: 10 025\$

Course Hommes Maitre: 1675\$ (dont 3 sprints)

Course Femmes Junior, Sénior et Maitre: 3050\$ (dont 2 sprints) Classement final Junior Femmes: 900\$

Course Hommes Junior et Sénior: 3500\$ (dont 4 sprints)

Classement final Junior Hommes: 900\$

SPRINTS INTERMÉDIAIRES tous les 5 tours, soit aux tours affichés suivants : 20-15-10 et 5.

GUIDE TECHNIQUE

RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE



Article 6. OPÉRATIONS D'ACCUEIL

ACCÈS AU SITE : L'accès au site se fera au coin de l'avenue des Pins et de l'avenue du Parc

PLAN D'ACCÈS



LÉGENDE

- | | |
|---|--|
|  Accès au site |  Stationnement coureurs et espace Équipes |
|  Point de passage obligé |  Tente Organisation / Enregistrement |
| |  Départ / Arrivée |

GUIDE TECHNIQUE

RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE



Article 6.B STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Le stationnement des coureurs se fera sur l'avenue du Parc, entre l'avenue des Pins et l'avenue Duluth.

Un espace sera réservé aux tentes et espaces mécaniques. L'accès au stationnement sera règlementé et tout coureur voulant y accéder en véhicule devra fournir la confirmation d'inscription à l'entrée de la zone.

Article 7. DÉPANNAGE

Une zone de dépannage sera prévue sur le terre plein central 200 mètres avant la ligne de Départ/Arrivée. Les coureurs désireux d'y déposer du matériel devront l'identifier avec leur numéro de dossard. Tout matériel laissé dans cette zone devra être récupéré aussitôt la fin de l'épreuve et l'organisation ne pourra être tenue responsable des bris ou pertes éventuelles.

Article 8. RÈGLES DE COURSE

En cas de chute, et ce jusqu'à cinq tours de l'arrivée, un coureur aura le droit à un tour de neutralisation et sera avisé par un commissaire. Après la neutralisation, le coureur reprendra la course mais ne pourra participer au sprint suivant. Le coureur ou les groupes de 20 coureurs ou moins lâchés et sur le point de se faire rattraper par le coureur de tête seront éliminés et devront quitter la course. Les commissaires informeront les coureurs concernés.

Un tour est pris lorsque le coureur de tête rejoint la queue du peloton principal.

GUIDE TECHNIQUE

RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE



INFORMATIONS PRATIQUES

HÔPITAL

Hôpital Général de Montréal
1650, Avenue Cedar
Montréal, Québec
H3G 1A4
(514) 934-1934

COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF GPCQM

Marcel Leblanc
mleblanc@gpcqm.ca

DIRECTEUR SPORTIF ET DÉVELOPPEMENT

Joseph Limane
jlimare@gpcqm.ca
514 550-1199

PRESSE ET MÉDIA

Véronique Lavoie
vlavoie@gpcqm.ca
514 554-2161